



TAXE 2019 d'apprentissage



MODALITES PRATIQUES

AVANT LE
28 FEVRIER
2019

Comment verser votre taxe d'apprentissage ?

Vous pouvez soutenir l'ECND Academy en versant votre Taxe d'Apprentissage au titre des formations délivrées à Le Mans Université dans le champ d'activité de l'évaluation et du contrôle non destructifs.

→ Pour le Quota (formations en apprentissage)

Vous pouvez verser votre TA au titre du Quota d'apprentissage au CFA FormaSup des Pays de la Loire (N°UAI : 0442415L) en mentionnant Le Mans Université - ECND Academy et nos formations proposées en apprentissage :

- DUT Mesures Physiques
- LP Maintenance et technologie : contrôle industriel - Parcours ECND
- Coursus ingénieur ENSIM (spécialité VAC).

Si vous avez un apprenti dans l'une de ces formations, vous devez préciser son identité sur votre déclaration auprès de votre OCTA.

Vous pouvez indiquer ces N° UAI :
N° UAI Le Mans Université : 0720076S N° UAI ENSIM : 0721553X

Si vous confiez votre déclaration à votre expert-comptable :

- Transmettez-lui le formulaire d'intention de versement de l'ECND Academy - Le Mans Université en lui précisant le montant que vous souhaitez affecter à l'Université, le nom et le N°UAI de la formation vers laquelle vous souhaitez flécher le versement de votre taxe.

Si vous confiez votre déclaration directement à votre organisme collecteur :

- Sur votre déclaration, pensez à indiquer les coordonnées de l'ECND Academy - Le Mans Université, le nom et le N°UAI de la formation vers laquelle vous souhaitez flécher le versement de votre taxe.

Dans les 2 cas :

- Informez-nous de votre intention de versement en nous retournant une copie du formulaire.

→ Pour les dons en nature / matériel

La législation prévoit que l'entreprise puisse attribuer du matériel au profit des établissements d'enseignement habilités à percevoir de la taxe d'apprentissage.

Le matériel remis doit présenter un intérêt pédagogique en relation directe avec le caractère de la formation ciblée. L'entreprise qui remet ce matériel doit établir une facture au nom de l'établissement en précisant la formation.

L'exonération ne sera accordée que sur production des pièces justificatives suivantes :

- Une facture pro-forma de l'entreprise qui peut inclure de la TVA. Cette TVA est intégrée dans le montant à prendre en considération par l'entreprise pour déterminer son droit à exonération de taxe, si le matériel cédé est neuf ou n'a pas plus de 3 ans d'amortissement. Le matériel n'est pris en compte dans le montant de l'exonération que pour son prix de revient et le matériel d'occasion pour sa valeur réelle.

La facture établie par l'entreprise doit préciser le prix du matériel, le montant éventuel de la TVA ainsi que la mention «Don en nature au titre de la taxe d'apprentissage»

- Un reçu libératoire émis par l'établissement de formation
- Une attestation du directeur de l'établissement, précisant la spécialité des sections auxquelles le matériel livré est affecté et le diplôme préparé par les élèves desdites sections.

Le don en nature sera imputé au titre du Hors Quota sur la catégorie du diplôme préparé en tenant compte de l'habilitation de l'établissement (cat. A ou B).

Le don ne peut en aucun cas être imputé au titre du quota.

TAXE 2019 d'apprentissage

FORMULAIRE INTENTION DE VERSEMENT

AVANT LE
28 FEVRIER
2019

Faites-nous part de vos intentions de versement de votre TA 2018 en nous retournant ce document complété à :

ECND Academy - Le Mans Université,
Boulevard Pythagore (bât. SFC) - 72085 Le Mans Cedex 9
ou par email à ecnd.academy@univ-lemans.fr

ENTREPRISE

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

PERSONNE A CONTACTER pour le suivi du versement

Nom, prénom : _____

Fonction : _____

Tél. : _____ Email : _____

VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom de votre organisme collecteur (OCTA) : _____

Ville : _____

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Vous souhaitez obtenir des informations pour :

- recruter un stagiaire
- recruter un alternant
- être informé sur notre offre de formations en ECND

4 formations sont concernées :

- **DU TCND** (formation continue diplômante de 4 mois)
- **DUT Mesures Physiques**, IUT Le Mans Université
(formation de 2 ans avec possibilité d'alternance la 2^{ème} année sous contrat d'apprentissage)
- **LP ECND**, Faculté des Sciences & Techniques
(formation en alternance sous contrat d'apprentissage de 1 an)
- **Cursus ingénieur**, ENSIM, spécialité Vibrations, Acoustique, Capteurs
(formation en alternance sous contrat d'apprentissage de 3 ans)

Taxe d'Apprentissage	Formation ciblée	N° UAI	Montant versé A compléter
Hors Quota Catégorie A	DU TCND	0720076S	_____ €
	DUT Mesures Physiques	0720083Z	_____ €
Hors Quota Catégorie B	LP ECND	0720076S	_____ €
	Cursus ingénieur	0721553X	_____ €
Quota d'apprentissage (via CFA FormaSup- Pays de la Loire)	LP ECND	0442415L	_____ €
	Cursus ingénieur	0442415L	_____ €
	DUT Mesures Physiques	0442415L	_____ €
Déductions possibles sur la TA via	Formation ciblée	N° UAI	Descriptif du don et prix du matériel A compléter
Don en nature / Matériel Uniquement sur le Hors Quota cat. A et B			



ECND Academy • Le Mans Université
Boulevard Pythagore (bât. SFC)
72085 LEMANS CEDEX 9
02 43 83 36 42 - ecnd-academy.com